

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE EN PLACE D'OCCUPATIONS TEMPORAIRES

**NPNRU Edouard Vaillant-Abreuvoir – Bobigny**

**Fiche technique du mail de la cité de l'Abreuvoir, Bobigny**

**Parcelles :** AS140, AS145, AZ65, AZ81, AZ111, AX82, BD250-251-252, BC91, BC97.

**Superficie :** La cité de l'Abreuvoir fait environ 17 hectares. Elle a été conçue par l'architecte Emile Aillaud comme une cité jardin, sur d'anciens terrains maraîchers. Les bâtiments s'implantent au milieu d'un vaste espace paysager, composé de pelouses et d'un mail piéton bordé de tilleuls. **Il est proposé aux candidats de l'AMI de déterminer un ou plusieurs site(s) de cet espace vert susceptible(s) d'accueillir l'occupation temporaire envisagée.** Le choix de(s) l'emplacement(s) et de la surface du/des terrain(s) pressenti(s) par le porteur de projet doit permettre d'ajuster au mieux l'occupation proposée aux contraintes du site (accès, gestion des nuisances, etc.) afin qu'elle bénéficie du terrain le plus adapté pour les usages induits.

**Propriétaire :** Seine-Saint-Denis habitat, bailleur social de la cité de l'Abreuvoir

**Disponibilité :** immédiate, pour une occupation de 1 à 3 ans.



**Points de vigilance :**

- L'occupation proposée ne devra pas générer de nuisances pour les riverains.
- Elle devra respecter le caractère paysager du site et ne pas le dénaturer.
- Selon les besoins, il pourra être étudié un raccordement à l'eau.
- Il n'existe pas de données sur l'état de pollution de site.

**Atouts :**

- Site d'une grande qualité paysagère et patrimoniale.
- Des interactions pourront être imaginées avec les équipements publics implantés dans ce parc ou à proximité (centre de loisirs, etc.).
- Accès depuis l'avenue Edouard Vaillant ou le chemin de Groslay, à proximité du Pont de Bondy (autoroutes A3 et A86, tram T1 et nombreuses lignes de bus).

**Programmation future :** Une étude de programmation du parc de la cité de l'Abreuvoir est en cours de réalisation. Elle s'inscrit dans le programme d'études de définition du projet de renouvellement urbain du quartier Edouard Vaillant-Abreuvoir dans le cadre du NPNRU. Elle a pour objectif de valoriser le parc dans toutes ces composantes (esthétique, ludique, continuités et parcours verts, etc.) en proposant des principes d'aménagement d'ensemble et des éléments de programmation. L'occupation temporaire proposée pourra s'inscrire dans cette démarche, afin de proposer et de tester de nouveaux usages.

**Axes privilégiés pour une occupation temporaire :**

- L'agriculture urbaine, les circuits courts
- Le bien-être, la culture, le sport
- La nature en ville, la biodiversité





©henri.perrot@ville-bobigny.fr



©henri.perrot@ville-bobigny.fr

